

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2021

L'An deux mille Vingt et un

Le Vingt-quatre Septembre , le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2021

**PRESENTS** : FROMENT R. ROBIN A. SUREAU M., KLEIN-ARRIGHI A-C, CLOCHETTE S., GROLLEAU D., SOUCEK N., ARCHAMBAUD M. TRAVAUX J., ADAM-GAY V.

**ABSENTS** : FERREIRA S., BOURNEL P. (excusé)

Arrivée de Mr BOURNEL Paul à 22 h 15

Pouvoir de Mr BOURNEL Paul à Mme SUREAU Monique

Secrétaire de séance : Mme CLOCHETTE Sylvie

## **ORDRE DU JOUR :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès verbal de la réunion de conseil municipal du 7 Juillet 2021
- Versement Subvention « Eco Pass »
- Lotissement de la Passerelle, Vente de Lots et notification de rétractation d'achat d'un terrain
- Sydev : Travaux Neufs d'éclairage au Lotissement de la Passerelle
- Convention de gestion au contrat groupe d'assurances des risques statutaires du personnel à la CNP Assurances
- Renouvellement Contrat de travail Mme VANWALLEGHEM Delphine (contrat PEC et contrat complémentaire)
- Prise en charge financière formation BAFD de Mme VANWALLEGHEM Delphine
- Subvention RASED 2021
- Demande de subvention pour l'achat de matériel restauration scolaire
- Achat matériel accueil périscolaire et restaurant scolaire
- Bilan Manifestation du 7 Juillet 2021 (Fête de la CHAPUYMORAD)
- Achat panneaux de signalisation
- Remboursement à un administré pour l'achat de petites fournitures concernant la rénovation du Calvaire Rue du Moulin Neuf
- Contrat de Maintenance défibrillateur
- Contrat de Maintenance, location d'un terminal de paiement électronique
- Paiement assurance du tracteur et encaissement de Chèques de L'agence AREAS
- Aménagement et mise en sécurité de la rue de la Voie
  - Proposition d'affermir la 2<sup>ème</sup> tranche conditionnelle des travaux
  - Déclaration de sous-traitance

- **Rénovation Toiture de la Salle des Fêtes**
- **Boulangerie**
- **Désignation d'un membre au sein du Centre Communal d'Action Sociale**
- **Questions diverses**

Précédent compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal,

- Vote le versement de deux Eco-Pass d'un montant de 1500.00 € aux acquéreurs des lots N° 12 et 15 dans le lotissement de la Passerelle, subvention réservée aux primo-accédants et sous condition de ressources.
- Donne tout pouvoir au Maire, ou l'un de ses adjoints (en cas d'absence du Maire) ; à l'effet de signer tous actes et pièces relatifs aux ventes des lots n° 8/21/40, chez Maître GROLLEAU Florent, notaire à Chaillé-les-Marais.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention du Sydev :  
Affaire n° : L.P4.267.11.001, création d'un Eclairage Public dans le lotissement de la Passerelle, montant de la part communale : 50 806.00 €
- Accepte d'adhérer au contrat groupe CNP Assurances : Contrat d'assurances des risques statutaires du personnel proposé par le Centre Départemental de Gestion
- Accepte le renouvellement du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), parcours emploi compétences de Mme VANWALLEGHEM Delphine
- Accepte le Contrat complémentaire de travail de Mme VANWALLEGHEM Delphine à raison de 3 heures hebdomadaires
- Accepte la prise en charge financière de la formation BAFD de Mme VANWALLEGHEM de 479 € à l'Association des FRANCAS
- Est informé des mesures prises pour la rentrée scolaire (achats divers, travaux, etc.)
- Vote les subventions de la Commune au RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) sommes de 433.80 € pour 2021.
- Demande un soutien financier à l'ASP, pour l'achat de matériel à la cantine scolaire à hauteur de 1 500.00 € d'achat et l'attribution d'une subvention à hauteur de 100 %
- Accepte l'achat de matériel à l'accueil périscolaire d'un montant de 674.45 € HT
- Accepte de partager à parts égales, les dépenses effectuées lors de la Manifestation du 7 Juillet avec les trois communes organisatrices (Moreilles, Champagné les Marais et Puyravault)
- Accepte l'achat de panneaux de Voirie et signalisation pour un montant de 1 698.00 € HT
- Accepte le remboursement de frais d'un montant de 74.35 € à un administré .
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance du défibrillateur, cotisation annuelle 100.00 € HT avec la Pharmacie de La Prée à La Chataigneraie
- Autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat de location et de maintenance du terminal de paiement, coût mensuel 12.00 € HT avec la Société Solution.com à Mareuil Sur Lay
- Accepte d'encaisser la somme de 2 830.20 € de l'agence AREAS assurances (remboursements sinistres)
- Accepte de verser la somme de 726 € à l'agence AREAS Assurances (assurance du tracteur)

- Décide d'affermir la tranche concernant la deuxième tranche conditionnelle de l'aménagement de la rue de la Voie, d'un montant de 242 736.00 € HT entreprise attributaire : Eiffage à Ste Hermine
- Accepte la déclaration de sous-traitance de l'entreprise Eiffage à l'Entreprise « La CAJEV » concernant les travaux d'aménagement de la rue de la Voie
- Vote par 5 voix pour et 6 abstentions, la rénovation de la toiture de la Salle des Fêtes, entreprise retenue : PSBAT de Ste Radegonde-des-Noyers, montant du devis : 51 723.45 € HT
- Est informé de la mise en place d'un distributeur de pains ( propriété de la boulangerie SARL TOCASOLIE) sur la place de la bascule, Rue des Ponts
- Désigne Mr TRAVAUX Jacques, membre au CCAS, suite à la démission de Mme ADAM-GAY Véronique
- Questions diverses.

Levée de séance 23 heures